

Étude économique de l'Autriche, 2009

Comment la crise a-t-elle affecté l'économie et les banques en Autriche ?

Quelles politiques budgétaires sont recommandées à court et à long terme ?

Les performances de productivité et du marché du travail sont-elles satisfaisantes ?

Comment augmenter les taux d'emploi ?

Le système éducatif prépare-t-il les jeunes aux défis d'aujourd'hui ?

Pour plus d'informations

Références

Où nous contacter ?

Résumé

Jusqu'à présent, l'Autriche a mieux résisté à la crise financière mondiale que d'autres pays de l'OCDE. Malgré tout, elle entre dans sa pire récession depuis un demi-siècle. De plus, l'étroitesse de ses liens avec l'Europe centrale et orientale crée des risques pour la croissance de son PIB et sa stabilité financière. Face à la crise, l'orientation de la politique monétaire a été assouplie dans la zone euro et des mesures ont été prises en Autriche pour renforcer la liquidité et la capitalisation du système financier, et les stabilisateurs automatiques, accompagnés de mesures budgétaires discrétionnaires, jouent également leur rôle d'amortisseur.

- Malgré l'action menée en Autriche et dans les autres pays pour stabiliser les marchés de capitaux, il pourrait être nécessaire d'accorder de nouvelles aides au secteur financier pour remédier rapidement à une aggravation des risques si elle se concrétise.
- Il faudra continuer de gérer les aides au revenu dans l'optique de la protection des travailleurs plutôt que des emplois et en conjonction avec des dispositifs qui amélioreront leur employabilité à long terme. En l'état actuel de la crise, des mesures de durée limitée visant à préserver les emplois existants pourront être néanmoins utiles.
- La dégradation de la situation budgétaire exige la mise au point de mesures crédibles d'assainissement à moyen terme qui prendront effet dès que les conditions économiques seront plus propices. Cet assainissement sera facilité par le nouveau cadre quadriennal de plafonnement des dépenses et l'adoption de la budgétisation axée sur les résultats, mais aussi par une volonté plus ferme de la part des Länder.

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique de l'Autriche pour 2009. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

Au-delà de la crise actuelle, il faudra ramener l'économie sur une trajectoire de croissance plus forte et regagner le terrain perdu cette dernière décennie par rapport aux pays plus performants. Il serait possible et nécessaire d'accroître la productivité du travail et de tirer davantage parti des ressources en main-d'œuvre.

- L'écart de productivité entre les industries manufacturières dynamiques et exposées au commerce extérieur et les activités de services, protégées et relativement en retard, devra être corrigé au moyen de mesures favorisant davantage la concurrence intérieure.
- Il faudrait atténuer le contraste persistant entre l'employabilité des travailleurs qualifiés d'âge essentiellement actif et celle des travailleurs plus âgés et moins qualifiés en améliorant l'offre et la demande de travail pour les catégories défavorisées.

Une éducation de haute qualité est fondamentale aussi bien pour la croissance que pour la cohésion sociale. Le système éducatif autrichien devra être renforcé, depuis l'enseignement préscolaire jusqu'à l'enseignement supérieur. Il faudrait considérer comme une priorité nationale des réformes ambitieuses, certaines ayant déjà été engagées dans plusieurs domaines.

- Tous les enfants devraient bénéficier à partir de trois ans d'un enseignement préscolaire de haute qualité.
- Pour l'enseignement obligatoire, il faudrait réaffecter les ressources aux initiatives les plus importantes et les plus novatrices, notamment la *Neue Mittelschule*. L'État fédéral devrait poursuivre son action visant à accorder plus d'autonomie aux établissements scolaires en contrepartie d'une responsabilité accrue pour le respect des normes éducatives nationales.
- Dans l'enseignement supérieur, il faut répondre à la demande croissante d'inscriptions sans compromettre la qualité des cours. Les universités devraient avoir plus de latitude pour sélectionner les étudiants et faire payer des frais de scolarité, et c'est un dispositif complet de prêts étudiants remboursables en fonction du revenu ultérieur qui devrait assurer l'égalité des chances. ■

Comment la crise a-t-elle affecté l'économie et les banques en Autriche ?

L'expansion économique s'est interrompue en Autriche avec la crise financière qui a éclaté durant l'été de 2007 et s'est intensifiée à l'automne de 2008. Toutefois, jusqu'à la fin de 2008, le ralentissement de l'activité a été moins brutal que dans la plupart des autres pays de la zone euro à revenu élevé. La consommation et l'investissement privés se sont mieux maintenus, tout comme les exportations, en particulier à destination des pays d'Europe centrale et orientale (PECO). La contagion internationale a d'abord pris la forme de tensions généralisées sur le financement des banques et d'un durcissement des conditions de crédit dans l'ensemble de l'économie. Les autorités ont réagi en adoptant des mesures destinées à renforcer la liquidité et la capitalisation des banques et à raffermir la confiance des déposants et des créanciers. Le marasme en cours des échanges internationaux est le deuxième canal par lequel la faiblesse de l'économie mondiale frappe l'Autriche, dont les exportations représentent environ 60 % du PIB. Si l'on y ajoute l'incertitude dans le secteur financier et la contraction prévisible de l'emploi intérieur, cela laisse présager un faible niveau de dépenses des ménages et des entreprises. Dans ce contexte, et malgré les importantes mesures qui ont été prises, l'Autriche devrait connaître sa récession la plus profonde et la plus prolongée depuis le milieu des années 50 ; d'où un chômage qui augmentera fortement, mais avec un certain décalage.

Le système financier a moins souffert que dans d'autres pays, car moins exposé aux catégories d'actifs internationaux les plus toxiques ou à des crédits intérieurs de mauvaise qualité. Mais des tensions se sont fait jour en février 2009, lorsque les créances sur plusieurs PECO sont apparues de plus en plus risquées avec la dégradation des perspectives économiques et les problèmes de balance des paiements de ces pays. Les banques autrichiennes se sont montrées très actives dans de nombreux pays de cette région ces dernières années, par le biais de prêts transfrontaliers et de crédits consentis par leurs filiales, qui représentaient une forte proportion de leurs bénéficiaires. Les actifs bancaires autrichiens dans les PECO dépassant 60 % du PIB autrichien, les conséquences budgétaires d'une crise bancaire potentielle sont devenues préoccupantes et la prime de risque sur les obligations d'État autrichien a atteint le niveau très élevé de 130 points de base au début de 2009 avant de diminuer quelque peu depuis lors. L'incertitude quant à la situation de certains PECO persiste néanmoins et une profonde récession dans cette région créerait de nouvelles tensions mettant à l'épreuve le système financier de l'Autriche, ses échanges régionaux et, sur le plan intérieur, son activité économique et son investissement. Mais les risques qui en découlent varient d'un PECO à l'autre, les situations économiques de ces pays étant très différentes, de même que leur importance en tant que partenaire économique de l'Autriche.

Depuis l'automne dernier, de nombreuses mesures ont été prises dans les domaines monétaire, financier et budgétaire ; ces mesures ont également concerné le marché du travail.

- Outre la stimulation monétaire de la part de l'Eurosystème, les autorités autrichiennes ont mis en place un plan de 100 milliards d'euros (36 % du PIB), dont un supplément de 10 milliards pour la garantie des dépôts, 15 milliards d'euros pour des injections de capitaux dans les institutions financières et 75 milliards d'euros pour le soutien des prêts interbancaires (via une nouvelle banque de compensation) et pour les garanties publiques d'émissions d'obligations bancaires. Les banques qui demandent ces ressources doivent signer un contrat avec les autorités et accroître leurs prêts. Un nouveau dispositif garantit les emprunts des PME pour leurs investissements et leur fonds de roulement. Ces mesures ont contribué à contrecarrer les plus fortes sources de tension dans le système financier entre octobre 2008 et avril 2009.
- La politique budgétaire a elle aussi réagi à ces circonstances exceptionnelles. Étant donné la forte part des impôts et des dépenses publiques dans le PIB et l'ampleur des transferts sociaux en Autriche, les stabilisateurs automatiques jouent un rôle de premier plan. De plus, des mesures discrétionnaires de relance ont été prises, notamment sous la forme d'un soutien du pouvoir d'achat des ménages (augmentation des prestations familiales, suppression des frais de scolarité à l'université et réduction de la TVA sur les médicaments), d'une baisse de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (avancée à 2009, alors qu'elle était prévue pour 2010) et d'autres mesures comme de nouveaux investissements en infrastructures. Le déficit budgétaire devrait passer d'un niveau proche de zéro à près de 4.5 % du PIB en 2009, pour les deux tiers environ du fait du jeu des stabilisateurs automatiques et pour un tiers en raison de la relance discrétionnaire.
- Des initiatives ont été prises également sur le front de l'emploi. En Autriche, les revenus des travailleurs sont bien protégés en cas de chômage, au départ via l'assurance chômage, puis par une aide sociale qui assure un même niveau de soutien. Tous les bénéficiaires de l'assurance chômage et de l'aide sociale sont en principe aiguillés sur les programmes actifs du marché du travail, qui ont pour but d'évaluer et, si possible, d'adapter leurs compétences. Plus récemment, un dispositif public de subventionnement rarement utilisé a été développé en faveur des entreprises qui maintiennent leurs effectifs en dépit d'une contraction de leur activité. Ces entreprises peuvent bénéficier pendant 18 mois au maximum de ce dispositif, qui compense les pertes de revenu en cas de chômage partiel jusqu'à 90 % du salaire de base. Les entreprises concernées sont encouragées à mettre à profit l'horaire subventionné pour requalifier et recycler les travailleurs concernés. En avril 2009,

50 000 travailleurs relevaient de ce dispositif, qui devrait couvrir au total près de 70 000 personnes à la fin de 2009, soit un quart du nombre actuel de chômeurs inscrits.

Il faudrait continuer d'utiliser ces divers instruments en fonction des besoins et avec la souplesse nécessaire, tout en gardant à l'esprit un double impératif : éviter les effets secondaires négatifs durables et commencer d'éliminer les aides dès lors que la situation économique s'améliorera. Les garanties généreuses de revenu sont en principe liées à des programmes qui visent à améliorer l'employabilité du bénéficiaire et il faudrait veiller à ce qu'elles continuent de jouer ce rôle tout au long de la crise. Ni les baisses d'impôts récentes, ni la protection sociale ne paraissent fausser indûment les signaux du marché ou entraver l'ajustement de la structure des entreprises et des qualifications des travailleurs, et il est indispensable que les nouvelles mesures qui seront prises le cas échéant soient également aussi neutres que possible à cet égard. Les initiatives qui visent à assurer la stabilité financière semblent généralement efficaces à ce jour, mais un soutien supplémentaire pourrait être nécessaire en cas de nouveau choc régional ou mondial. Il faut préparer des plans pour faire face à une éventuelle aggravation de la crise financière dans un ou plusieurs PECO. Les autorités autrichiennes suivent de très près l'évolution de la situation. Elles ont facilité activement les contacts avec les PECO et la communauté financière internationale pour le rétablissement de la confiance et la gestion de la crise et sont en étroite relation avec leurs homologues. Selon la façon dont la situation évoluera, de nouvelles initiatives transnationales seront peut être nécessaires.

L'Autriche a réagi au nouvel environnement en approuvant la norme OCDE d'échange de renseignements fiscaux et elle a retiré sa réserve antérieure à l'article applicable du Modèle de convention fiscale de l'OCDE. Lorsque les échanges de renseignements se feront conformément au Modèle de l'OCDE, l'Autriche sera en mesure d'échanger des renseignements sur toutes les questions fiscales qui sont susceptibles de se poser pour l'administration et l'exécution du droit interne des parties aux conventions fiscales qu'elle aura conclues. *L'Autriche est encouragée à mettre en œuvre cette décision aussi rapidement que possible.* ■

Quelles politiques budgétaires sont recommandées à court et à long terme ?

La dégradation de la situation budgétaire de l'Autriche, quoique moins prononcée que celle d'un grand nombre d'autres pays de l'OCDE, est substantielle et inévitable. Mais, pour l'avenir, il faut assurer la viabilité à long terme des finances publiques, surtout parce qu'elle conditionne l'efficacité à court terme de la relance macroéconomique. Par conséquent, il est essentiel de définir rapidement une trajectoire crédible d'assainissement budgétaire pour l'après récession, reposant principalement sur la limitation des dépenses, mais également, si nécessaire, sur une augmentation des impôts qui créent le moins de distorsions. Deux facteurs devraient contribuer à cette

action. Premièrement, la mise en place récente de plafonds glissants de dépenses sur quatre ans (qui ouvrent la possibilité de dépenses conjoncturelles pour l'assurance chômage et la protection sociale) devrait aider à freiner les dépenses. Deuxièmement, l'Autriche a pris des mesures pour limiter les dépenses liées au vieillissement, surtout pour les retraites. Mais elle devra poursuivre l'effort dans ce domaine, vu l'ampleur des risques et des incertitudes. *Il faudrait harmoniser totalement les régimes de retraite de tous les fonctionnaires, réduire les incitations à la retraite anticipée, revoir les régimes d'invalidité, envisager un nouveau mécanisme de viabilité du système de retraite et procéder plus résolument à des réformes dans le secteur de la santé.*

Avant qu'éclate la crise, l'Autriche avait lancé d'importantes réformes de ses institutions budgétaires. La planification stratégique des dépenses publiques et la budgétisation en fonction des résultats devraient s'appliquer à partir de 2013. Elles supposent la définition d'objectifs explicites de performance pour les principaux services publics, ce qui permettra de mieux évaluer les coûts des activités publiques au regard de leurs avantages sociaux. Ce gain de transparence devrait contribuer à mettre à jour les possibilités d'utilisation plus efficiente des ressources dans plusieurs domaines. En liaison avec la réforme souhaitable – mais difficile, il faut bien le reconnaître – des relations budgétaires entre l'État et les *Länder*, *une plus grande transparence des coûts et avantages des activités des Länder se traduirait par des économies*. Comme le confirme un récent rapport de la Cour des comptes, de nombreuses économies seraient possibles sur les dépenses infranationales. L'action menée pour réformer les relations budgétaires entre l'État et les *Länder*, afin de mieux aligner les attributions en matière de prestation des services (dépenses) et de financement (impôt) au niveau fédéral et au niveau des *Länder* sera l'occasion de réévaluer et de réformer la structure de la fiscalité. Cela devrait en particulier promouvoir une évolution économiquement souhaitable mais n'ayant pu se concrétiser jusqu'à présent, à savoir le passage d'un système fiscal basé sur le travail et le revenu à un système s'appuyant davantage sur le patrimoine et la consommation. *Il faudrait procéder à une réévaluation de la fiscalité prenant en compte tous ces aspects.* ■

Les performances de productivité et du marché du travail sont-elles satisfaisantes ?

Certes, la réponse de politique macroéconomique à la crise financière mondiale est la priorité immédiate, mais il ne faut pas perdre de vue les réformes structurelles des marchés de produits et du marché du travail. L'Autriche conserve un niveau relativement élevé de PIB par habitant, mais depuis une décennie et demie elle a généralement perdu du terrain sur le peloton de tête, à cause d'un retard persistant de productivité du travail et d'utilisation des ressources en main-d'œuvre. L'écart de productivité a commencé de se réduire ces dernières années, mais l'écart d'utilisation des ressources en main-d'œuvre a eu tendance à se creuser.

Les composantes du secteur des entreprises à vocation mondiale ont intensifié leur effort d'innovation et dégagé de nets gains de productivité, mais les activités de services les plus protégées se sont montrées moins dynamiques. *Les réformes structurelles et les mesures destinées à améliorer la productivité, l'investissement et l'emploi ne contribueraient pas seulement à accélérer la croissance potentielle et à accroître le revenu moyen par habitant ; elles seraient également bénéfiques pour la cohésion sociale.*

Malgré les importantes initiatives de libéralisation qui ont été prises ces dernières années dans de vastes secteurs comme le commerce de détail et les télécommunications, le cadre réglementaire des services reste quelque peu restrictif. Fautes des incitations et disciplines qu'impose la concurrence dans les échanges commerciaux, les réglementations concernant l'accès aux marchés et la création de sociétés, de même que diverses réglementations sectorielles, ne sont pas suffisamment favorables à la concurrence, à l'innovation et à la croissance de la productivité. C'est la principale explication du contraste entre la bonne performance des industries manufacturières pour la productivité et l'emploi et les résultats généralement plus médiocres dans les activités de services cette dernière décennie si l'on se situe dans une optique internationale. Bien que le cadre juridique de la concurrence soit solide et relativement complet – les exemptions sectorielles étant peu nombreuses – il faudrait dynamiser la politique de la concurrence, tout particulièrement en renforçant encore l'autorité fédérale de la concurrence. *Il faudrait adapter les réglementations pour faire jouer davantage la concurrence sur les marchés protégés des échanges extérieurs et pour faciliter l'entrée, l'innovation et l'investissement. L'autorité fédérale de la concurrence devrait être dotée du mandat et des moyens nécessaires pour qu'elle joue davantage son rôle de défense de la concurrence.*

Une concurrence plus intense dans les industries de réseau, notamment dans les secteurs de l'énergie, des transports et des télécommunications, améliorerait les revenus réels et la compétitivité globale de l'économie. Ces activités se caractérisent par l'existence de grandes entreprises verticalement intégrées, où l'État détient de fortes participations par rapport aux autres pays de l'OCDE. Cette présence de l'État semble être généralement appréciée par le public comme source de qualité et de sécurité des prestations dans les services clés, mais les résultats sur le plan des coûts et des prix sont inférieurs aux meilleures performances dans la zone de l'OCDE. Par exemple, les prix de l'électricité pour les entreprises dépassent la moyenne de l'OCDE et bien que les tarifs des télécommunications soient inférieurs à la moyenne de l'OCDE, ils restent supérieurs à ceux pratiqués dans les autres pays européens à revenu élevé. *Il faudrait que les régulateurs sectoriels et l'autorité fédérale de la concurrence surveillent de près la structure des marchés, les pratiques*

commerciales et les tarifs, en particulier pour l'électricité, le gaz, les transports ferroviaires de voyageurs, les services postaux et les télécommunications.

Au total, le marché du travail autrichien est performant, avec un taux d'emploi élevé et un faible taux de chômage, malgré la dégradation récente de l'emploi. Mais on observe de profondes disparités entre le taux d'emploi de la composante principale du marché du travail – l'effectif nombreux et performant des travailleurs d'âge essentiellement actif qui ont un niveau d'instruction au moins égal au deuxième cycle du secondaire – et celui de certaines catégories vulnérables comme les travailleurs âgés et les travailleurs dont le niveau d'instruction est inférieur au deuxième cycle du secondaire. Ce contraste, qui est marqué en Autriche par rapport aux autres pays de l'OCDE à revenu élevé, freine la croissance potentielle. Les difficultés d'emploi que rencontrent les travailleurs vulnérables pourraient s'accroître à l'avenir sous l'effet des entrées de travailleurs des pays voisins à partir de 2011, après la libéralisation totale des mouvements de main-d'œuvre à l'égard des nouveaux États membres de l'UE. *Il faudrait accorder une plus grande priorité à l'augmentation du taux d'emploi des travailleurs âgés et des travailleurs peu qualifiés, en veillant à ce qu'ils ne soient plus incités à rester en dehors de la population active et en éliminant les obstacles à la demande de ces travailleurs dans le secteur des entreprises. L'un des objectifs primordiaux des pouvoirs publics devrait être également d'aider ces travailleurs pour l'amélioration de leurs qualifications et de leur employabilité.* ■

Comment augmenter les taux d'emploi ?

Le faible taux d'emploi des travailleurs âgés tient essentiellement à une cessation massive d'activité il y a quelques années. Ces travailleurs étaient alors incités par les régimes de retraite, de préretraite et d'invalidité à quitter le marché du travail. Depuis, les conditions de ces prestations ont été durcies, mais les effets cumulatifs de cohorte persistent. De plus, plusieurs mesures récentes ont réduit l'incitation des travailleurs âgés à rester actifs. La pénalité en cas de retraite anticipée a été réduite en 2007 avec la diminution du taux de décote, qui était jusqu'alors actuariellement neutre. *Pour accroître le taux d'emploi des travailleurs âgés, il faudrait revoir les régimes de préretraite et d'invalidité. Il faudrait faire en sorte que les taux de décote applicables avant l'âge normal de la retraite soient actuariellement neutres.*

Le taux d'emploi des travailleurs peu qualifiés reste l'un des plus faibles parmi les pays de l'OCDE à revenu élevé. Cela tient à des incitations insuffisantes ainsi qu'à une faible demande de ce type de main d'œuvre. Les travailleurs peu qualifiés sont soumis à un taux d'imposition implicite élevé lorsqu'ils passent de l'inactivité à l'emploi et du temps partiel au temps plein, même si la réforme fiscale de 2009 a quelque peu remédié à ces effets. Le taux implicite d'imposition est particulièrement

élevé pour les femmes peu qualifiées inactives qui ont deux enfants ou plus. En outre, alors que l'application des règles de disponibilité pour un emploi aux bénéficiaires de l'assurance chômage compte parmi les plus strictes dans la zone de l'OCDE, la situation est toute différente pour l'aide sociale. Le partage des compétences – l'État fédéral étant chargé de l'assurance chômage et les Länder de l'aide sociale – est une source d'inefficience. *Il faudrait améliorer l'incitation des travailleurs les moins qualifiés en réduisant la taxation implicite des titulaires de bas revenus passant de l'inactivité à l'emploi ; on pourrait pour ce faire mieux intégrer la gestion de l'assurance chômage et de l'aide sociale et une plus forte proportion de l'aide sociale pourrait prendre la forme de prestations liées à l'exercice d'une activité.*

Les coûts d'emploi des travailleurs peu qualifiés sont élevés et relativement rigides en Autriche, contrairement à la flexibilité salariale qui prévaut sur le marché du travail primaire. Le salaire minimum est le principal élément qui crée un plancher de coût. Il n'y a pas de salaire minimum fixé par voie législative ou réglementaire, mais des centaines de salaires minimums négociés au niveau sectoriel et le rapport entre ces minimums et le salaire moyen national est nettement supérieur à la moyenne de l'OCDE. Dans ces conditions, la décision qui a été prise récemment de fixer un salaire national minimum pour toutes les négociations salariales, à un niveau inférieur aux salaires minimums des branches d'activité les plus importantes, ne devrait avoir qu'un impact limité. Elle pourrait néanmoins influencer sur le coût d'embauche en contrat à durée indéterminée de travailleurs en contrat atypique et aussi sur le coût potentiel d'emploi des personnes qui sont actuellement inactives ou qui se trouvent au chômage. Le coût total d'emploi des travailleurs peu qualifiés est en outre alourdi par de fortes cotisations patronales de sécurité sociale, parmi les plus élevées dans la zone de l'OCDE. À en juger par l'expérience d'autres pays de l'OCDE, *on pourrait accroître l'emploi des travailleurs peu qualifiés en réduisant nettement les taux des cotisations patronales de sécurité sociale, dès lors que cette mesure serait entièrement financée par une limitation des dépenses dans les domaines les moins prioritaires ou par une hausse des prélèvements fiscaux les plus neutres.* ■

Le système éducatif prépare-t-il les jeunes aux défis d'aujourd'hui ?

La performance de l'Autriche sur le front de la croissance est tributaire, entre autres, de la qualité de son système éducatif. Tout en ayant longtemps assuré à sa main-d'œuvre un très bon niveau de qualification professionnelle, l'Autriche se trouve aujourd'hui confrontée à un problème essentiel : doter ses jeunes des compétences nouvelles, plus pointues et plus génériques qu'exigent le changement technologique, la concurrence internationale et l'aspiration à une répartition plus équitable du capital humain. Comme dans un grand nombre d'autres pays, le système éducatif rencontre des difficultés pour répondre à cet impératif. Jusqu'à présent, il était organisé comme un service public de

masse budgétairement très coûteux, avec des ressources humaines et matérielles difficilement redéployables et une gestion axée davantage sur les moyens que sur les résultats. Il souffre par ailleurs d'une structure fédérative particulièrement complexe, l'administration centrale, les *Länder* et les communes remplissant des missions politiquement indépendantes, mais exerçant des compétences qui se chevauchent. Les efforts de réforme des différents niveaux d'éducation se sont heurtés à de nombreux problèmes dans le passé, faute d'un consensus suffisant entre la société, les partis politiques, les enseignants, les autorités fédérales et les *Länder* sur les principaux enjeux et les changements les plus urgents. Le nouveau gouvernement a un ambitieux programme de réformes dans le secteur de l'éducation. Pour que ce programme soit couronné de succès, il faudra dégager un consensus adéquat entre les différents acteurs.

Les infrastructures préscolaires en Autriche souffrent de certaines faiblesses par comparaison internationale. Au niveau préscolaire, les classes sont nombreuses et les enfants défavorisés socio-économiquement, notamment ceux issus de l'immigration, sont sous-représentés. Le gouvernement a récemment conclu un accord avec les *Länder*, constitutionnellement compétents en matière d'enseignement préscolaire, pour que tous les enfants de cinq ans bénéficient gratuitement d'une année de jardin d'enfants obligatoire en demi-journée. Cette mesure prendra effet en septembre 2009 et sera généralisée en septembre 2010. De plus, d'importantes ressources supplémentaires seront consacrées à la création de nouveaux établissements d'accueil des enfants, à l'amélioration de la connaissance de l'allemand au niveau préscolaire et à la formation des assistantes maternelles privées. Par ailleurs, un accord a été conclu pour la mise en place d'un plan éducatif (*Bildungsplan*) visant à garantir des normes élevées dans l'ensemble du pays. Ces mesures marquent un grand pas en avant, mais on pourrait aller beaucoup plus loin. L'objectif fondamental devrait être *d'offrir à tous les enfants un enseignement préscolaire de haute qualité à partir de trois ans*.

Une grande réforme a été lancée en 2007 pour l'enseignement obligatoire, afin de remédier à une sélection trop précoce des élèves entre la filière « classique » et la filière « générale » en développant un nouveau type d'établissement polyvalent (*Neue Mittelschule*). Il faut un niveau suffisant de moyens pédagogiques et d'infrastructures scolaires pour assurer le succès de cette réforme. Mais on pourrait prendre de nombreuses mesures de rationalisation des infrastructures au niveau des établissements et des classes et de la répartition du personnel enseignant dans l'ensemble du pays. *Il faudrait libérer des ressources là où elles sont le moins nécessaires et les réaffecter aux initiatives les plus importantes et les plus novatrices*. Mais cette action se heurte à une multiplicité d'obstacles administratifs et politiques. *L'État fédéral devrait poursuivre son effort*

de rénovation des structures de l'enseignement obligatoire en accordant plus d'autonomie aux établissements scolaires en contrepartie d'une responsabilisation accrue pour le respect des normes éducatives nationales.

Les taux d'inscription à l'université sont relativement faibles en Autriche, surtout pour les sciences et les métiers de l'ingénieur. Le gouvernement s'est fixé pour objectif d'offrir un enseignement supérieur de haute qualité à une plus forte proportion de jeunes. Mais les modalités actuelles d'organisation et de financement des universités ne sont pas à la hauteur de cette ambition. En principe, les universités sont tenues d'admettre tous les candidats qui remplissent les conditions requises aux programmes et cours de leur choix, sans sélection et sans frais pour l'étudiant. Le déséquilibre qui en résulte entre les objectifs ambitieux et les contraintes de ressources commence à nuire à la qualité de l'enseignement. D'autres établissements d'enseignement supérieur, sélectionnant les étudiants et faisant payer des frais de scolarité, dispensent depuis quelque temps un enseignement que certains considèrent comme de meilleure qualité et plus adapté aux besoins du marché du travail. En attendant des réformes plus globales, *il faut répondre à l'augmentation des demandes d'inscription sans compromettre la qualité de l'enseignement. Les universités devraient avoir plus de latitude pour sélectionner leurs étudiants et percevoir des frais de scolarité, un système complet de bourses et de prêts remboursables en fonction du revenu ultérieur assurant alors l'égalité des chances.* ■

**Pour plus
d'informations**

Pour tous renseignements complémentaires sur ce document de la série Synthèses de l'OCDE et sur l'Étude économique de l'Autriche, s'adresser à :
Rauf Gonenc, tél. : +33 1 45 24 94 04, courriel : rauf.gonenc@oecd.org ou
Lukasz Rawdanowicz, tél. : +33 1 45 24 14 71,
courriel : lukasz.rawdanowicz@oecd.org
ou se connecter à www.oecd.org/eco/etudes/autriche.

Références



Études économiques : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante :

www.oecd.org/librairie.

Pour plus d'informations : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco-fr.

Perspectives économiques rapport intermédiaire, mars 2009. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/perspectiveseconomiques.

Réformes économiques : Objectif croissance – Édition 2008. Pour plus d'informations concernant cette publication, veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/economie/objectifcroissance2008.

Les publications de l'OCDE sont en vente sur notre librairie en ligne :
www.oecd.org/librairie

Les publications et les bases de données statistiques de l'OCDE sont aussi disponibles sur notre bibliothèque en ligne : www.SourceOCDE.org

Où nous contacter ?

SIÈGE DE L'OCDE DE PARIS

2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : (33) 01 45 24 81 67
Fax : (33) 01 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE de Berlin

Schumannstrasse 10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 288 8353
Fax : (49-30) 288 83545
E-mail :
berlin.centre@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/berlin

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE de Washington

2001 L Street N.W., Suite 650
WASHINGTON DC 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail : washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

JAPON

Centre de l'OCDE de Tokyo

Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0035
E-mail : center@oecdtokyo.org
Internet : www.oecdtokyo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE du Mexique

Av. Presidente Mazaryk 526
Colonia: Polanco
C.P. 11560 MEXICO, D.F.
Tél. : (00 52 55) 9138 6233
Fax : (00 52 55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/centrodemexico

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques de la Direction des relations publiques et de la communication. Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.